

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : 87

I. II. VI. VII.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie d'Ambazac, Place de l'Hôtel de Ville , Point(s) de contact : Directrice générale des services, 87240, AMBAZAC. FRANCE. Téléphone : 05-55-56-61-45.
Courriel : dgs@ambazac.fr. Code NUTS : FRI23.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-ambazac.fr/>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://mairie-ambazac.fr/kiosque-categorie/marches-publics/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
par voie électronique via : <https://www.centreofficielles.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Commune

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public de type affermage, ayant pour objet la gestion et l'exploitation du multi-accueil petite enfance "Les galopins" d'Ambazac
Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Prestations de services, Délégation de service public.

Descripteur principal : 85312110.

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : 1)-Le délégataire assurera la gestion du Multi-accueil " Les Galopins " d'une capacité d'accueil de 25 places dont 2 d'urgence. 2)- Il devra assurer l'accueil des enfants dans le respect des dispositions légales et réglementaires prévues par le code de la santé publique et des décrets en vigueur relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. 3)-La Ville mettra à la disposition du

délégataire, à la date d'effet du contrat, les terrains, ouvrages immobiliers, installations et matériels dont elle est propriétaire et qui sont nécessaires à l'exploitation du service, superficie couverte + 293m² d'aire de jeux. Le délégataire est responsable du nettoyage et de l'entretien courant des ouvrages. Les travaux de grosses réparations, d'extensions relèveront de la responsabilité de la Ville. Le délégataire assurera le renouvellement des matériels et mobiliers mis à disposition. La mise à disposition des biens par la ville donnera lieu au versement, par le délégataire, d'un loyer. 4)-Le délégataire reprendra les personnels salariés des structures, à date d'effet du contrat, avec le statut et les avantages acquis. Il fera son affaire du recrutement et de la formation des personnels. 5)- Le délégataire devra prendre en compte la spécificité des partenariats existants sur le territoire (avec la CAF, la MSA, le CD87...) 6)-Le délégataire exploitera la structure multi-accueil à ses risques et périls. Les recettes d'exploitation seront constituées des participations des familles, de la Prestation de Service Unique attribuée par la CAF, de la participation éventuelle du CD87 aux établissements qui ont obtenu l'autorisation d'ouverture, de la participation de la Ville en contrepartie des contraintes de service public. Le délégataire appliquera les tarifs définis par le barème de la CNAF.

II.1.5) Valeur totale estimée :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 85312110.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI23

II.2.4) Description des prestations : GESTION DU MULTI-ACCUEIL D'UNE CAPACITÉ DE 25 PLACES DONT 2 D'URGENCE

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

1. Avoir un dossier complet + avoir des garanties professionnelles et financières + prouver capacité à assurer la continuité du service public, aptitude à garantir la qualité du service

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 72

I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et

documents requis : Les candidats adressent un dossier de candidature rédigé en langue française constitué des pièces suivantes : 1)- La lettre de candidature signée de la personne habilitée à engager le candidat comportant les motivations du candidat. 2)- La documentation de présentation du candidat : nom, adresse, forme juridique, raison sociale, copie intégrale des statuts, composition des organes de direction. 3)-Un mémoire sur l'expérience du candidat dans le domaine de la gestion d'un service public similaire.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : 4) - Moyens humains et matériels généraux du candidat, bilan et compte de résultat des trois derniers exercices dans un domaine d'activités comparables. 5)- Les certificats et attestations prévus à l'article 8 du décret n°97-638 du 31 mai 1997 relatifs aux obligations fiscales et sociales. 6)-Une déclaration sur l'honneur attestant que l'organisme n'est pas en liquidation judiciaire ou une copie du jugement prononçant le redressement judiciaire, que l'organisme ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir, que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail, que le candidat satisfait à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés conformément aux articles L.321-1, L.323-5, L.323-8-2 du code du travail. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Seuls les candidats ayant un dossier complet seront admis à présenter une offre. Les candidatures seront appréciées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par les candidats, de leur capacité à assurer la continuité du service public, de leur aptitude à garantir la qualité du service, appréciée au vu des motivations, des moyens et des références des candidats. Les renseignements complémentaires sont fournis par la Direction générale au 05 55 56 61 45.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : 7)- Les attestations d'assurances en cours de validité dont dispose le candidat. Le candidat pourra présenter à toutes fins utiles les formulaires DC1, DC2, NOTI2. En cas de groupement, la lettre de candidature doit être dûment remplie et signée par chacun des membres ; les autres pièces sont remises pour chaque membre du groupement. 8)- Un mémoire présentant les garanties professionnelles et financières du candidat ainsi que les moyens et les méthodes qu'il compte mettre à la disposition de la collectivité pour assurer l'exécution et la continuité du service public ainsi que l'égalité des usagers devant le service public.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Seuls les candidats ayant un dossier complet seront admis à présenter une offre. Les candidatures seront appréciées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par les candidats, de leur capacité à assurer la continuité du service public, de leur aptitude à garantir la qualité du service, appréciée au vu des motivations, des moyens et des références des candidats. Les renseignements complémentaires sont fournis par la Direction générale au 05 55 56 61 45.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

06 Mai 2024 à 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

25 Mars 2024

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique: 001

Classe de profil : commune .

Libellé de la facture : Mairie d'Ambazac Service marchés Place de l'Hôtel de Ville FRANCE - 87240 AMBAZAC .

Siret : 21870020100013 . Siret : 21870020100013

Classe de profil : commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<https://www.boamp.fr> : 06 Mai 2024

Objet de l'avis : Délégation de service public de type affermage, ayant pour objet la gestion et l'exploitation du multi-accueil petite enfance "Les galopins" d'Ambazac

Nom de l'organisme : Mairie d'Ambazac